



# Tabac

**N° 07**  
**05/07/2017**



#### Animatrice filière

Séverine BOURDA  
**FREDON Aquitaine**  
[s.bourda@fredon-aquitaine.org](mailto:s.bourda@fredon-aquitaine.org)

Suppléance :  
Kadidiatou KANE  
**ARVALIS**  
[K.KANE@arvalis.fr](mailto:K.KANE@arvalis.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
/ Occitanie / Rhônes-Alpes-  
Auvergne Tabac N° X du  
JJ/MM/2017 »*



Bulletin disponible sur les sites : [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr) et  
sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :**  
**Nouvelle-Aquitaine : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**  
**Midi-Pyrénées : [www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)**

## Ce qu'il faut retenir

**Stade de la culture :** le stade moyen atteint est « début montaison ». Le tabac est prêt à être récolté dans certaines zones.

### Observations parasitaires :

- **Viroses :** quelques symptômes observés.
- **Pucerons :** peu de pucerons observés.
- **Noctuelles terricoles et défoliatrices :** quelques dégâts observés, dépassant parfois le seuil indicatif de risque.
- **Punaises :** de nombreuses punaises observées dans les parcelles.
- **Cicadelle :** 1<sup>ères</sup> cicadelles vectrices du stolbur repérées.
- **Nématodes :** 1<sup>ères</sup> attaques signalées.

### Autres

Les averses de grêle ont engendré des dégâts dans certaines zones.

## Stade de la culture

---

### Parcelles de référence

Le stade moyen atteint est « **montaison** » (BBCH 5010) :

- St Ignat (63)
- La Fouillade (12)
- Amuré (79)
- Aussevielle (64)
- St Palais de Phiolin (17)
- Puch d'Agenais (47)
- Masseube (32)
- Aigre (16)
- Fajoles (46)

La parcelle de Ste Livrade sur Lot (47) est plus en retard car elle a été replantée. Elle est au stade « reprise + 15 jours » (BBCH 1105). Les parcelles d'Aussevielle (64) et Sarlat (24) sont au stade « choux avant montaison » (BBCH 2090).

Enfin, les parcelles les plus avancées ont atteint le stade « dégagement floral » : Loupiac de La Réole (33) et St Pierre d'Eyraud (24). La parcelle de Loupiac de La Réole (33), a commencé à être récoltée en début de semaine (Virginie).

### Tours de plaine

Le stade moyen des tabacs sur les tours de plaine est « **montaison** » (BBCH 5010) :

- Saint Sylvestre sur Lot (47)
- Thuret (63)
- Souprosse (40)
- Bergerac (24)
- Cognac (16)
- Villefranche de Rouergue (12)
- Auch (32)
- Ruffec (16)
- Souillac (46)

Dans la zone de Sarlat (24), le stade « choux avant montaison » (BBCH 2090) est atteint. Dans les zones de Sénestis (47) et Guinarthe Parentis (64), les tabacs sont plus avancés et sont au stade « dégagement floral ».

Dans les secteurs de Villefranche de Rouergue (12) et Sénestis (47), le tabac est prêt à être récolté (Virginie). Dans la zone de Souillac (46), les 1<sup>ères</sup> cueillettes de Virginie auront lieu cette semaine.



Tabac Virginie prêt à être récolté (1<sup>ère</sup> cueillette)



Burley début montaison

Photos : (gauche) D. Saurel – Midi Tabac / (droite) N. Barret – Tabac Garonne Adour

## Observations parasitaires

---

Les observations ont été réalisées sur une surface de 1 146 ha.

### Maladies

- **Viroses**

#### Parcelles de référence

Des symptômes de virose sont observés sur les parcelles d'Amuré (79) et St Pierre d'Eyraud (24).

#### Tours de plaine

Des symptômes sont repérés dans les zones de Thuret (63), Villefranche de Rouergue (12, virose de la luzerne), Bergerac (24), Auch (32) et Ruffec (16) sur 59 ha. Le virus de la pomme de terre PVY est également repéré dans la zone de Ruffec (16) sur 39 ha.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Viroses.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Viroses.pdf)



**Virus AMV mosaïque de la luzerne**

Photos : D. Saurel – Midi Tabac

- **Mildiou**

Aucun symptôme n'est observé ce jour sur toute la zone de production.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Mildiou.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Mildiou.pdf)

### **Monitoring mildiou en dehors de nos frontières : Soyez Vigilants !**

Le réseau Européen de Recherche et d'Expérimentation en Tabac (AERET) a mis en place un réseau de surveillance et d'alerte Mildiou pour les pays producteurs de tabac en Europe et dans les zones limitrophes : le Blue Mods Info Service.

Il nous est rapporté des premiers foyers de mildiou :

- En Bulgarie sur tabac d'orient les 12 et 19 juin (région de Kardjali dans le sud et région de Nevrapok au sud-ouest) ;
- En Espagne sur tabac Virginie le 22 juin (région de Rosalejo Vega del Titar Extramadura dans l'ouest)

# Ravageurs

## • Réseau de piégeage

Captures de la semaine :

	<i>A. ipsilon</i>	<i>A. segetum</i>		<i>H.armigera</i>
St Pierre d'Eyraud (24)	0	2	St Pierre d'Eyraud (24)	0
Tartas (40)	0	0	Tartas (40)	2
Saint Ignat (63)	8	6		

Il est également possible de se référer aux réseaux Grandes cultures et Cultures légumières afin de connaître les périodes de vols de ces différents ravageurs.

## • Pucerons

Des pucerons sont repérés dans les parcelles de référence de St Ignat (63), La Fouillade (12), Amuré (79) et St Pierre d'Eyraud (24). Quelques individus sont repérés en bordure de parcelle à Masseube (12).

Des pucerons sont également observés dans les zones de St Sylvestre sur Lot (47), Thuret (63), Villefranche de Rouergue (12), Bergerac (24) et Ruffec (16) sur 87,4 ha. Les dégâts sont faibles à modérés.

### Mesures prophylactiques contre les pucerons :

La seule prophylaxie passe par des observations régulières pour tenter de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et les protéger.

#### Evaluation du risque :

Peu de pucerons sont observés. Rester vigilants et surveillez-les pour détecter les 1<sup>ères</sup> infestations et tenter de les maîtriser. Protéger les auxiliaires naturels.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Pucerons\\_verts.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Pucerons_verts.pdf)

## • Noctuelles

Des dégâts faibles à modérés de noctuelles terricoles (vers gris) sont repérés dans les zones de Villefranche de Rouergue (12) et Sarlat (24) sur 8 ha. Des dégâts plus importants, dépassant 5% de pieds attaqués sont également observés dans la zone d'Auch (32) sur 4 ha.

De faibles dégâts de noctuelles défoliatrices sont également repérés dans la zone de Villefranche de Rouergue (12) et Souprosse (40) sur 2 ha.

#### Evaluation du risque :

**Le seuil indicatif de risque est de 5% de pieds attaqués.** Mettez en place une gestion du risque dans les zones où ce seuil est atteint.

### Mesures prophylactiques contre le vers gris :

- Labourer.
- Maintenir la parcelle et ses abords propres.
- Sarcler – biner.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Noctuelles\\_terricoles.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Noctuelles_terricoles.pdf)

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Noctuelles\\_d%C3%A9foliatrices.p](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Noctuelles_d%C3%A9foliatrices.p)



**Vers gris et ses dégâts**

Photo : D. Saurel – Midi Tabac



### Chenilles défoliatrices et dégâts

Photos : D. Saurel – Midi Tabac / P. Charbonnier - N. Barret – Tabac Garonne Adour

#### • Punaises

Quelques dégâts sont observés dans les zones de Thuret (63), Villefranche de Rouergue (12), Cognac (16), Bergerac et Sarlat (24), Ruffec (16), Souprosse (40), Sénestis (47) et Auch (32) sur 234,8 ha mais ils restent faibles. Des punaises sont repérées dans les parcelles de référence d'Amuré (79) et Aigre (16).

#### Mesures prophylactiques contre les punaises :

- Maintenir la parcelle et ses abords propres dès la mi-avril.
- Supprimer manuellement les adultes, les larves et les pontes en culture

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Punaises.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Punaises.pdf)



### Punaises et dégâts

Photos : (gauche) S. Bourda – Fredon Aquitaine / (droite) P. Charbonnier – Tabac Garonne Adour

#### • Nématodes

Des dégâts dus aux nématodes sont repérés dans la zone de Sarlat (24) sur 0,5 ha (nématodes non déterminés). Une attaque est suspectée dans la zone d'Auch (32), sur une parcelle précédemment atteinte, mais cela reste à confirmer.

#### Mesures prophylactiques contre les nématodes :

- Labourer, butter.
- Exporter les racines du tabac en fin de culture ou les maintenir à l'air libre sous le soleil.
- Nettoyer les outils (travailler les parcelles infestées en dernier).
- Réaliser une rotation culturale et utiliser des plantes non sensibles pendant 4 ans.
- Utiliser des cultures nématicides.
- Gérer les adventices.

## Evaluation du risque :

Surveillez vos parcelles pour détecter les 1<sup>ères</sup> attaques de nématodes.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_N%C3%A9matodes.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_N%C3%A9matodes.pdf)

### • Cicadelles

Des cicadelles sont repérées dans la zone de Ruffec (16) sur 60 ha.

**Mesures prophylactiques contre les cicadelles :**

- Un labour profond peut détruire les larves dans le sol, et un désherbage soigné est nécessaire.
- La lutte curative contre le phytoplasme est impossible une fois que la plante est infestée.
- La lutte préventive doit être dirigée contre la cicadelle, elle seule peut limiter le développement du stolbur sur la culture.
- L'outil piège jaune peut donc être un bon outil d'aide à la décision.

## Evaluation du risque :

Les attaques de cicadelles seraient favorisées par les étés chauds et secs. Les températures élevées de ces derniers jours peuvent favoriser l'activité des cicadelles.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Cicadelle.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Cicadelle.pdf)

## Auxiliaires

### • Coccinelles, syrphes et chrysopes

De nombreux auxiliaires sont observés dans les zones de Saint Sylvestre sur Lot (47), Thuret (63), Villefranche de Rouergue (12), Cognac (16) et Bergerac (24).



**Coccinelle sur tabac**

Photo : D. Saurel – Midi Tabac

## Adventices

Zones géographiques	Chénopode sp.	Datura <i>Datura stramonium</i>	Liseron <i>Convolvulus arvensis</i>	Morelle <i>Solanum nigrum</i>	Mercuriale <i>Mercurialis annua</i>	Panic sp.	Amarante <i>Amarantus</i>	Renouée <i>Persicaria maculosa</i>	Ambrosie <i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Sétaire sp.	Chardon sp.	Digitaire <i>Digitaria sp.</i>
Sénéstis (47)	X	X	X	X		X						
St Sylvestre sur Lot (47)		X	X			X	X					
Sarlat (24)			X					X				
Bergerac (24)		X	X						X		X	
Cognac (16)			X						X		X	
Villefranche de Rouergue (12)		X				X	X	X				
Souillac (46)	X	X	X			X	X	X			X	
Thuret (63)	X	X	X			X	X	X	X		X	
Ruffec (16)	X	X	X	X	X	X		X	X		X	
Souprosse (40)				X								X
Guinarthe (64)			X	X		X						
Auch (32)	X	X	X	X		X	X	X				

## Autres

- Intempéries

Les parcelles de référence de St Ignat (63) et St Pierre d'Eyraud (24) ont été touchées par la grêle survenue fin juin mais aucun dégât important n'est à déclarer.

Les pluies et orages de ces derniers jours ont touché les zones de Thuret (63), Ruffec (16) et Souillac (46) mais sans dégâts importants pour l'instant. La pluie stagnante dans les parcelles commence cependant à être problématique dans certains secteurs comme à Bergerac (24) ainsi que sur la parcelle de référence de St Palais de Phiolin (16). Les secteurs de St Genis de Saintonge et Epargne (17) sont également touchés par le phénomène. Les sols sont gorgés d'eau et les tabacs qui ont les pieds sous l'eau meurent au bout de 48 h. Plus de 30 ha sont touchés par le problème.

Dans le secteur de Villefranche de Rouergue (12), la grêle a causé d'importants dégâts sur certaines parcelles.



**Dégâts de grêle sur tabac**  
Photos : D. Saurel – Midi Tabac



**Eau stagnante dans le secteur d'Epargne (17)**



**Parcelle touchée par la pluie dans le secteur de Saint Palais de Phiolin (16)**

Photos : C. Linon – Périgord Tabac



**Parcelle touchée par la pluie dans le secteur des Landes (40)**

Photo : P. Charbonnier – Tabac Garonne Adour

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :**

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -  
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – CT2F

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*